



N° 11F0019MIF au catalogue — N° 266

ISSN : 1205-9161

ISBN : 0-662-70450-9

Document de recherche

Direction des études analytiques
documents de recherche

Sommaire de : L'instabilité des gains familiaux et du revenu familial au Canada, 1986 à 1991 et 1996 à 2001

par René Morissette et Yuri Ostrovsky

Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail
24-F, Immeuble R.-H.-Coats, Ottawa K1A 0T6

Téléphone: 1 800 263-1136



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Sommaire de : L'instabilité des gains familiaux et du revenu familial au Canada, 1986 à 1991 et 1996 à 2001

par René Morissette et Yuri Ostrovsky

**11F0019 No. 266
ISSN : 1205-9161
ISBN : 0-662-70450-9**

Statistique Canada
Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail
24-F, immeuble R.-H.-Coats, Ottawa (ON) K1A 0T6

Pour de plus amples renseignements :
Service national de renseignements : 1 800 263-1136
Renseignements par courriel : infostats@statcan.ca

Novembre 2005

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2005

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication peut être reproduit, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux, et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique ou photographique, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa (Ontario) Canada K1A 0T6.

This publication is available in English.

Note de reconnaissance :

Le succès de système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

I. Introduction

En dépit de ses répercussions sur le bien-être des familles, on a peu analysé l'instabilité des gains dans le contexte des familles, par rapport aux profils des gains des particuliers. Même s'il est important de mettre l'accent sur ces derniers, la mesure dans laquelle les familles peuvent générer des flux de revenu stables sur le marché du travail constitue une préoccupation clé pour les décideurs. Par conséquent, à l'aide de données provenant de la banque de Données administratives longitudinales (DAL) de Statistique Canada, la présente étude explique comment l'instabilité des gains des familles a évolué entre deux périodes de six ans : 1986 à 1991 et 1996 à 2001. Nous tentons en outre de déterminer comment l'instabilité des gains des maris se compare à l'instabilité des gains des couples, et nous calculons des mesures de l'instabilité sur la base des gains familiaux, du revenu du marché familial et du revenu familial avant et après impôts. Cela nous permet de déterminer la mesure dans laquelle les gains des conjointes réduisent la volatilité du revenu d'emploi des maris; la mesure dans laquelle le régime d'imposition et le système de transferts jouent un rôle stabilisateur; et la mesure dans laquelle les gains des conjointes, les impôts et les transferts réduisent les différences d'instabilité entre les couples qui se situent au bas de l'échelle de répartition des gains et ceux qui se situent au sommet.

II. Données et concepts

La banque DAL est un échantillon aléatoire de 20 % de toutes les personnes qui produisent une déclaration de revenus et de leur famille au Canada. L'information qu'elle contient est tirée des déclarations de revenus des particuliers et fournit une mesure exacte des gains familiaux. À partir de 1992, la DAL contient en outre des renseignements sur les transferts gouvernementaux et les revenus après impôts, ce qui nous permet d'évaluer le rôle stabilisateur joué par les transferts gouvernementaux et la progressivité du régime d'imposition.

Pour deux périodes de six ans, soit 1986 à 1991 et 1996 à 2001, nous classons les familles d'un groupe d'âge donné en trois tertiles, selon le revenu moyen d'emploi reçu par les *couples* durant les quatre années précédant la période d'observation. Les gains moyens sur quatre ans réduisent l'influence d'années inhabituellement bonnes ou mauvaises sur le marché du travail, et étant donné que la DAL remonte à 1982, l'instabilité des gains des familles est analysée à partir de 1986. Alors que durant la période allant de 1986 à 1991, une période de croissance rapide à la fin des années 1980 a été suivie par une récession grave en 1990 et 1991, durant la période allant de 1996 à 2001, la croissance de l'emploi a été plus lente, mais plus soutenue. Ainsi, comme elle comporte une période de croissance prononcée du chômage, on devrait s'attendre à ce que la période de 1986 à 1991 soit associée à une instabilité plus grande des gains familiaux que celle de 1996 à 2001. Cela laisse en outre supposer que toute augmentation de l'instabilité des gains familiaux observée entre la période 1986 à 1991 et celle de 1996 à 2001 est vraisemblablement une estimation prudente de la croissance de l'instabilité des gains familiaux qui aurait eu lieu sous des conditions entièrement comparables du marché du travail. Afin d'évaluer la robustesse de nos conclusions, nous analysons comment l'instabilité a évolué entre la période de 1984 à 1989 et celle de 1994 à 1999.

Pour chaque période, notre échantillon est formé de couples mariés ou vivant en union de fait, dont le mari a de 25 à 50 ans au début de la période¹. Puisque notre objectif est de décrire l'instabilité des gains familiaux due aux événements sur le marché du travail (perte d'emploi, début ou fin d'un emploi temporaire, période de chômage, retour sur le marché du travail) plutôt qu'aux événements démographiques (décès, divorce), nous limitons notre analyse aux couples qui sont demeurés intacts tout au long de la période d'observation de six ans, ainsi que durant la période de quatre ans qui l'a précédée². Nous excluons les couples qui ont touché un revenu d'emploi autonome au cours de la même période, étant donné que nous mesurons l'instabilité des gains liée à un emploi rémunéré. Afin de nous concentrer sur les familles pour lesquelles la participation du mari au marché du travail était assez longue, nous avons limité l'analyse aux couples dont le mari avait eu des gains positifs tout au long de la période d'observation de six ans. Néanmoins, nous incluons les couples dont les gains ont été nuls durant certaines des quatre années précédant la période d'observation³.

Ces règles de sélection ont produit des échantillons de 199 800 familles pour 1986 à 1991 et de 204 600 familles pour 1996 à 2001, soit 51 % et 45 % respectivement de tous les couples dont le mari était âgé de 25 à 50 ans en 1986 (1996) et qui sont demeurés intacts pendant dix années au cours de la période de 1982 à 1991 (1992 à 2001). Afin de tenir compte du fait que l'instabilité des gains familiaux varie au cours du cycle de vie, nous subdivisons notre échantillon en tranches de cinq ans selon l'âge du mari au début de la période d'observation de six ans : 25 à 29 ans, 30 à 34 ans, 35 à 39 ans, 40 à 44 ans et 45 à 50 ans. L'une des variables d'intérêt est celle des gains annuels⁴, y compris les revenus figurant dans les feuillets T4 et les autres revenus non déclarés dans les feuillets T4. Nous tenons compte des gains du mari, des gains du couple, des gains familiaux, du revenu du marché familial, du revenu familial avant impôts et du revenu familial après impôts.

III. Méthodes

Nous appliquons la méthode élaborée par Gottschalk et Moffitt (1994). Cela nous permet de décomposer la variabilité totale des gains familiaux (entre les années et les familles) en deux composantes : une composante permanente et une composante transitoire. La composante permanente mesure l'inégalité dans les gains permanents des familles, tandis que la composante transitoire est une mesure de l'instabilité des gains familiaux. La composante transitoire correspond à une moyenne, sur l'ensemble des familles, de l'instabilité des gains que connaissent les familles au cours d'une période donnée.

-
1. Nous utilisons le terme « maris » pour désigner les hommes vivant en union de fait ainsi que ceux qui sont mariés.
 2. Voir Burgess et coll. (2000) pour un examen de l'importance des événements sur le marché du travail et des événements démographiques.
 3. Il faut aussi que les familles aient un revenu du marché positif pour toutes les années de la période d'observation. Ce critère entraîne l'exclusion d'un très petit nombre d'observations, par exemple, les familles ayant un revenu de location net négatif.
 4. Nous utilisons les termes « gains » et « revenu d'emploi » de façon interchangeable.

IV. Instabilité des gains familiaux : 1986 à 1991 et 1996 à 2001

De la fin des années 1980 à la fin des années 1990, la variabilité totale des gains familiaux s'est accrue de 34 %. Les deux composantes de la variabilité des gains familiaux ont augmenté, mais la composante permanente a connu une hausse de 41 %, tandis que la composante transitoire n'a augmenté que de 10 %. Ainsi, parmi les familles dont le mari avait eu des gains positifs tout au long de la période d'observation, l'inégalité des gains familiaux s'est accentuée plus rapidement que leur instabilité. La composante permanente a augmenté plus rapidement que la composante transitoire pour tous les groupes d'âge. Quel que soit le groupe d'âge considéré, l'inégalité des gains familiaux a augmenté d'au moins 26 %. Par contre, l'instabilité de ces gains a augmenté *au plus* de 18 %. Cette croissance plus rapide de la composante permanente, conjuguée au fait qu'elle est la plus importante des composantes de la variabilité des gains familiaux, explique pourquoi elle rend compte de la majorité de l'augmentation de la croissance de la variabilité des gains familiaux. Pour tous les groupes d'âge, la croissance de l'inégalité des gains permanents représente au moins 82 % de l'accroissement de la variabilité des gains familiaux. Ainsi, la variabilité totale de ces gains s'est accrue principalement parce que la dispersion des gains permanents des familles est devenue plus inégale.

Comme il est indiqué, la période de 1986 à 1991 comprenait le début de la récession de 1990 à 1992, tandis que la période de 1996 à 2001 en a été une d'expansion économique. Les conclusions qui précèdent se maintiennent toutefois lorsque nous comparons les périodes de 1984 à 1989 et de 1994 à 1999⁵ : entre ces périodes, la variabilité totale des gains familiaux a augmenté de 27 %; la composante permanente a augmenté de 33 %; la composante transitoire n'a connu une hausse que de 10 %; pour tous les groupes d'âge, l'inégalité des gains familiaux a augmenté d'au moins 26 %; par contre, l'instabilité des gains familiaux s'est accrue *tout au plus* de 18 %; et, pour tous les groupes d'âge, la croissance de l'inégalité des gains permanents a représenté au moins 80 % de l'augmentation de la variabilité des gains familiaux⁶.

V. Gains des conjointes et instabilité

Au cours des deux dernières décennies, la participation plus grande des femmes sur le marché du travail a entraîné une augmentation substantielle de la proportion de familles comptant deux soutiens⁷, et pour une partie de plus en plus grande des familles, le risque de perte d'emploi est maintenant réparti entre deux soutiens économiques. Afin de déterminer l'incidence des gains de la conjointe sur l'instabilité du revenu familial, nous comparons l'instabilité des gains des *maris* à celle des gains des *couples*. Le revenu d'emploi des *maris* de moins de 45 ans dont la famille se situait dans le tertile inférieur de la répartition des gains (selon l'âge) était, au cours de la période de 1996 à 2001, au moins 1,57 fois plus instable que celui de leurs homologues dont la famille se

5. Même si la reprise au cours de la période suivant la récession de 1990 à 1992 a été plus lente que celle suivant la récession de 1981 à 1982, le taux agrégé de chômage était relativement similaire pour les périodes de 1984 à 1989 et de 1994 à 1999. En moyenne, il se situait à 9,3 % et 9,1 % respectivement.

6. Ces résultats sont fondés sur un échantillon qui diffère légèrement. Il est constitué de couples qui sont demeurés intacts pour l'ensemble de la période d'observation (1984 à 1989 ou 1994 à 1999), ainsi qu'au cours des *deux* années précédentes (1982-1983 ou 1992-1993).

7. Selon les données de l'Enquête sur la population active, le taux de participation des femmes au marché du travail (chez celles âgées de 15 ans et plus) se situait à 62,1 % en 2004, comparativement à 50,6 % en 1980.

situait dans le tertile supérieur⁸. Parmi les couples dont le mari était âgé de moins de 45 ans, les gains de la conjointe ont eu tendance à réduire l'instabilité des gains *d'avantage* dans les familles du tertile inférieur de la répartition des gains que dans celles du tertile supérieur. Toutefois, ils n'ont jamais éliminé les différences d'instabilité entre le tertile inférieur et le tertile supérieur. Par conséquent, l'instabilité des gains des couples est demeurée plus élevée au bas de l'échelle de répartition des gains qu'au sommet. Pour les deux périodes, le revenu d'emploi des *couples* dont le mari avait moins de 45 ans et qui appartenaient au tertile inférieur était au moins 1,54 fois plus instable que celui de leurs homologues du tertile supérieur⁹.

VI. Instabilité et régime d'imposition ainsi que système de transferts

L'assurance-emploi (AE) et l'aide sociale (AS) compensent en partie la perte de revenu d'emploi subie par les membres de la famille, par suite d'une perte d'emploi ou de périodes prolongées de chômage. D'autres transferts, comme les crédits d'impôt remboursables et la prestation fiscale pour enfants, fournissent des sources supplémentaires de revenu qui peuvent déplacer vers le haut le profil de revenu selon l'âge des familles et réduire les pertes de revenu découlant de chocs sur le revenu négatifs.

Pour déterminer dans quelle mesure les transferts gouvernementaux et les impôts des particuliers réduisent les différences d'instabilité observées d'un segment à l'autre de la distribution des revenus (familiaux), nous réestimons l'équation (1) en utilisant toute une gamme de concepts de revenu, à savoir a) le revenu du marché familial, b) le revenu du marché familial plus les prestations d'AE, c) le revenu du marché familial plus les prestations d'AE et d'AS, d) le revenu du marché familial plus les prestations d'AE/AS et les crédits d'impôt remboursables, e) le revenu du marché familial plus les prestations d'AE/AS, les crédits d'impôt remboursables et les prestations familiales (c.-à-d. la prestation fiscale pour enfants et les prestations familiales financées par les provinces), f) le revenu familial après transferts et avant impôts, g) le revenu familial après transferts et impôts et h) le revenu familial après transferts et impôts corrigé pour la taille de la famille.

Même lorsque l'on tient compte des gains de la conjointe, des gains des autres membres de la famille et d'autres sources de revenu du marché, des différences appréciables d'instabilité persistent entre les familles des tertiles inférieur et supérieur de la répartition des gains : pour tous les groupes d'âge, le revenu du marché familial est au moins 1,51 fois plus instable dans le premier groupe que dans le second. L'ajout des prestations d'AE au revenu du marché familial réduit ces différences d'instabilité : toutefois, les différences d'instabilité observées entre les familles dont le mari est âgé de 35 à 39 ans et appartenant au tertile inférieur, et leurs homologues du tertile supérieur, passent de 5,5 points de pourcentage (0,160 moins 0,105) à 3,5 points de pourcentage (0,135 moins 0,100), soit 36 %. L'inclusion des prestations d'AS

8. Cette conclusion vaut pour la période de 1986 à 1991.

9. Les gains des conjointes semblent avoir atténué dans une certaine mesure la croissance de l'instabilité des gains familiaux entre les années 1980 et les années 1990, comme en font foi : a) la croissance de l'instabilité des gains des couples qui a été généralement plus faible que la croissance de l'instabilité des gains des maris; et b) la croissance de l'instabilité des gains des couples qui a été à peu près la même que la croissance de l'instabilité des gains familiaux, sauf parmi les couples dont le mari était âgé de 45 à 50 ans.

réduit l'instabilité des gains des familles du tertile inférieur, mais n'a généralement, pour tous les groupes d'âge, aucun effet sur l'instabilité des gains des tertiles moyen et supérieur. En fait, l'ajout des prestations d'AE et d'AS réduit la différence d'instabilité entre les tertiles inférieur et supérieur de 40 % à 64 % pour les familles dont le mari avait moins de 45 ans. Parmi les familles plus âgées, le rôle stabilisateur des prestations d'AE et d'AS entraîne une réduction des différences d'instabilité qui varie entre 31 % et 47 %.

Le fait d'ajouter les crédits d'impôt remboursables aux prestations d'AE et d'AS n'a généralement aucun effet sur l'instabilité des gains dans le tertile supérieur. Le passage du revenu du marché familial au revenu familial après transferts et avant impôts (c.-à-d. en ajoutant les prestations d'AE, les prestations d'AS et d'autres transferts gouvernementaux au revenu du marché familial) réduit les différences d'instabilité (entre les tertiles inférieur et supérieur) de 60 % à 97 % parmi les familles dont le mari avait moins de 45 ans, et de 48 % à 69 % parmi les familles plus âgées.

Au cours de la période de 1996 à 2001, le régime d'imposition et le système de transferts ont eu pour effet d'éliminer au moins 73 % des différences d'instabilité du revenu du marché familial observées entre les tertiles inférieur et supérieur, parmi les familles dont le mari avait moins de 45 ans. Parmi les familles plus âgées, le régime d'imposition et le système de transferts ont éliminé entre 59 % et 78 % de ces différences.

Les transferts gouvernementaux et les impôts ont aussi réduit le degré d'instabilité, mesuré en valeur *absolue*, auquel ces familles font face. Pour tous les groupes d'âge, les impôts et les transferts semblent avoir réduit l'instabilité dans le tertile inférieur, d'une valeur allant de 1 700 \$ à 1 900 \$, la majeure partie de la réduction en valeur absolue étant imputable au régime d'imposition. Dans le cas des familles du tertile supérieur, la réduction correspondante variait de 2 700 \$ à 4 400 \$. Les transferts gouvernementaux et les impôts ont réduit l'instabilité, exprimée en valeur relative, davantage dans le tertile inférieur que dans le tertile supérieur, simplement parce que, regroupés, ils ont augmenté le revenu de la famille proportionnellement plus pour le premier groupe que pour le second¹⁰.

Ces résultats laissent supposer que les transferts gouvernementaux et les impôts réduisent les fluctuations absolues du revenu auxquelles les familles font face. En déplaçant vers le haut le profil de revenu selon l'âge des familles du tertile inférieur de la répartition des gains, ils entraînent une réduction des pertes proportionnelles de revenu associées aux chocs négatifs sur les gains, atténuent les conséquences éventuellement négatives de ces chocs sur la consommation et augmentent la sécurité économique des familles situées à l'extrémité inférieure de l'échelle de répartition des gains.

10. Il est intéressant de noter que les familles du tertile inférieur font face à une moins grande instabilité, mesurée en valeur *absolue*, que leurs homologues du tertile supérieur. Toutefois, étant donné que les gains moyens du tertile inférieur sont beaucoup plus faibles que ceux du tertile supérieur, le premier groupe fait face à des gains/pertes de revenu proportionnellement plus grands que le second. Le même argument s'applique à la comparaison entre l'instabilité des gains des maris et l'instabilité des gains des couples.

VII. Rôle des prestations familiales

Nous examinons, pour l'échantillon plus étendu défini plus haut, le rôle des prestations familiales de façon plus approfondie en faisant la distinction entre les familles qui comptaient des enfants de moins de 18 ans à un moment donné entre 1996 et 2001 et les autres familles (tableaux 9 et 10 en annexe). Comme il faut s'y attendre, les familles sans enfants ne sont pas affectées par ces prestations. Les familles qui avaient des enfants de moins de 18 ans, par contre, ont vu diminuer l'instabilité de leurs revenus si l'on s'en tient à l'EAM ou à la racine carrée de σ_w^2 . Pour les familles avec enfants appartenant au tertile inférieur et au groupe des 30 à 34 ans, les prestations familiales financées par les provinces (PFAM) réduisent l'instabilité du revenu (estimée d'après l'EAM) de 0,4 point de pourcentage (de 0,162 à 0,158), tandis que les prestations fiscales pour enfants produisent une réduction supplémentaire de 1,2 point de pourcentage, ce qui donne une réduction combinée de 1,6 point (de 0,162 à 1,46).

En général, la diminution de l'instabilité associée aux prestations familiales est nettement plus importante pour les familles du tertile inférieur que pour celles du tertile supérieur. Dans l'ensemble, les prestations familiales paraissent avoir les effets attendus : réduire l'instabilité du revenu des familles à faible revenu avec enfants, mais ne pas affecter les familles sans enfants et celles à revenu élevé.

VIII. Conclusion

L'évolution de l'instabilité des gains familiaux varie selon le groupe d'âge et le tertile de revenu d'emploi étudiés. Dans tous les groupes d'âge, l'inégalité de gains familiaux à long terme a augmenté de façon substantielle entre la fin des années 1980 et la fin des années 1990. Comme cela n'a été compensé que partiellement par le régime d'imposition et le système de transferts, l'inégalité des revenus familiaux après impôts a augmenté au cours des années 1990 (Frenette et coll., 2004).

Pour tous les groupes d'âge, le revenu d'emploi de la conjointe réduit les pertes proportionnelles de revenu auxquelles les familles font face par suite de chocs négatifs sur les gains. Même si le rôle stabilisateur des gains de la conjointe est plus prononcé chez les couples ayant des gains relativement faibles, il existe des différences marquées d'instabilité dans la répartition des gains. Les familles du tertile inférieur touchent un revenu d'emploi beaucoup plus instable, en valeur relative, que celles du tertile supérieur.

Les transferts gouvernementaux réduisent substantiellement les différences d'instabilité au niveau familial, mesurées par les gains/pertes proportionnelles de revenu observés selon le tertile de gains. Même si la progressivité du régime d'imposition réduit moins ces différences, elle joue un rôle important dans la réduction de l'instabilité, en valeur absolue, pour tous les tertiles. Nos résultats font ressortir le rôle essentiel joué par les transferts gouvernementaux dans la stabilisation du revenu des familles situées au bas de l'échelle de répartition des gains. En combinaison avec le régime d'imposition, les transferts gouvernementaux ont réduit appréciablement les différences d'instabilité observées entre les divers segments de l'échelle de répartition des gains au cours de la période de 1996 à 2001.

Bibliographie

- Burgess, S., K. Gardiner, S.P. Jenkins et C. Propper. 2000. « Measuring Income Risk ». Institute for Social and Economic Research. Document de travail 2000-15.
- Frenette, M., D. Green et G. Picot. 2004. *Croissance de l'inégalité du revenu pendant les années 1990 : exploration de trois sources de données*. Études analytiques. Documents de recherche sur l'analyse économique. N° 11F0019MIF2004219 au catalogue. Ottawa : Statistique Canada.
- Gottschalk, P. et R. Moffitt. 1994. « The Growth of Earnings Instability in the U.S. Labor Market ». *Brookings Papers on Economic Activity*. 1994, 2 : 217–272.
- Heisz, A. 2005. « The Evolution of Job Stability in Canada : Trends and Comparisons with U.S. Results ». *Revue canadienne d'économique*. 38, 1 : 105–127.
- Morissette, R. 2004. *Les taux de mises à pied permanentes ont-ils augmenté au Canada?* Études analytiques. Documents de recherche sur l'analyse économique. N° 11F0019MIF2004218 au catalogue. Ottawa : Statistique Canada.
- Morissette, R. et A. Johnson. 2005. « Are Good Jobs Disappearing in Canada? » FRBNY *Economic Policy Review*. 11, 10 : 23–56. Federal Reserve Bank of New York, août 2005.
- Statistique Canada. 2000. *Tendances du revenu au Canada 1980-2000*. CD-ROM N° 13F0022XCB au catalogue. Ottawa.